



■ Intervention du Maire de Creil lors du Débat d'orientation budgétaire 2011

Jeudi 17 février 2011
nombre de pages : 10

L'établissement d'un budget est un acte éminemment politique. Il donne le ton de toutes les politiques, de toutes les orientations. Par conséquent, le budget que je vous proposerai pour cette année 2011, et dont nous allons aujourd'hui débattre, sera la manifestation des valeurs et des idées de la majorité municipale, dans sa diversité. La tâche ne sera pas aisée car la question à laquelle nous devons répondre est difficile : « **Comment établir notre budget prévisionnel dans un contexte institutionnel et financier mouvant voire instable ?** »

Les budgets sont élaborés alors même que l'impact des recettes qui remplacent la Taxe Professionnelle n'est pas évalué, encore moins connu. Les services de l'Etat, conscients des problèmes causés par la complexité de la réforme des finances publiques votée par la majorité UMP, ont donné un délai supplémentaire aux communes pour établir leur budget.

Côté institutionnel, nous avons la même instabilité, puisque les compétences des départements et celles des régions ne sont pas encore fixées par la loi. Tout peut changer : il n'y a plus de compétence générale mais celle-ci est remplacée par un ersatz qui est une véritable usine à gaz digne du professeur Géo TROUVETOU, qui ne fabriquera que paperasse et déperdition d'énergie.

Celles et ceux qui ont commis cette proposition de loi démontrent une méconnaissance totale du couple département/commune en niant la réalité, l'histoire de la décentralisation, la proximité et en fin de compte l'intérêt même des habitants.

Les gouvernements successifs (depuis près de 10 ans), en étranglant financièrement les collectivités territoriales, diminuent fortement leur rôle d'amortisseur social dans la crise économique et réduisent aussi celui d'investisseur public. Cet étranglement augmente les effets néfastes des politiques gouvernementales comme des politiques bancaires.

Le gouvernement annonce vouloir réduire le déficit public pour le ramener aux environs de 3%. Il n'a pas compris, ou fait semblant de ne pas avoir compris, que son problème ne se situe pas au niveau des dépenses mais au niveau des recettes :

Il perd 172 MM€ de recettes pour financer les exonérations fiscales et sociales en direction des entreprises, même la Cour des comptes estime cette politique inefficace en matière de créations d'emploi.

Il perd 679 M€ de recettes pour financer le bouclier fiscal.

Comme je le disais, le budget donne le ton et les orientations d'une politique... Clairement, le budget de Nicolas SARKOZY est tourné vers les grandes entreprises et les plus fortunés de nos concitoyens !

Avec ces sommes, le gouvernement pourrait pourtant financer de véritables politiques sanitaires, sociales, du logement, de la ville ou de l'éducation. Mais il s'entête par idéologie libérale, et veut entraîner dans cette course effrénée les collectivités territoriales. Il veut leur imposer une participation à cette lutte pour de mauvaises économies, alors que l'endettement des communes, des départements et des régions est exclusivement consacré à l'investissement donc à la création de richesses ! Il se propose en modèle alors même que les emprunts de l'Etat servent principalement à financer sa dette et son fonctionnement. Un exemple à ne pas suivre : à partir du mois de juillet, l'Etat emprunte pour payer ses fonctionnaires car il n'a plus de trésorerie.

Quelle situation pour notre commune ?

Notre projet de budget devra tenir compte de cette situation globale, qui fragilise nos recettes pour cette année mais plus encore pour les prochaines. Celles-ci dépendent de plus en plus de l'Etat et maintenant de la CAC, et sont gelées pour au moins trois ans.

| | Budget 2010 (€) | Budget 2011 (€) | Budget 2010 (%) | Budget 2011(%) |
|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|
| Fiscalité | 16 021 548 € | 11 451 451 € | 48,58 % | 34,73 % |
| Dotations Etat | 16 953 900 € | 16 081 889 € | 51,41 % | 48,77 % |
| Dotations CAC | 0 € | 5 437 577 € | 0 % | 16,50 % |

Je rappelle aussi pour mémoire certains ordres de grandeur

Eléments budgétaires

2011 / 2010 / 2009

► 1 point de fiscalité : 100 735 € (est.) / 98 838 € / 140 000 €

► 1 M€ d'emprunt représente l'année suivante une annuité de : 73 600 €

*(Emprunt sur 20 ans à taux fixe à 4%
soit 0,53 pt de fiscalité l'année suivante)*

► Capacité d'investissement 5 M€ (est.) / 3,165 M€ / 3,177 M€
(hors emprunts et subventions) :

► Dette de la commune (extinction en 2030) : 20,900M€ (est.) / 19,734 M€ / 18,852 M€

► Part de la masse salariale dans le budget de fonctionnement : 57,4 % / 61,30 %

De plus, pour diminuer les marges de manœuvres des communes, le gouvernement a décidé de laisser la part intercommunale de Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière sur le Bâti aux intercommunalités qui sont passées en agglomération cette année.

Je veux, sur ce sujet, rappeler un fait : certains, en retardant à outrance ce passage en communauté d'agglomération, ont sans le savoir sanctionné les communes. Ils sont tombés dans le piège du gouvernement.

Il ne reste, après tous ces tours de passe-passe, aux communes qu'une faible part d'initiatives pour rendre active leur fiscalité. Et encore ! Celle-ci ne pèse pratiquement que sur les ménages. Ménages qui doivent faire face à une stagnation voire une diminution de leurs revenus alors que le seul train qui arrive toujours à l'heure c'est celui des hausses : autoroutes, énergies, transports, assurances, produits de consommation courantes....

Malgré ce contexte, que la culture économique dominante appelle pudiquement « contraint », je vous propose de poursuivre avec volonté et pugnacité la politique de « Creil l'audacieuse », mise en œuvre depuis 2008 et dont les bases reposent sur celles menées lors des mandats précédents.

Nous continuerons à porter les valeurs qui sont les nôtres, même si elles peuvent troubler certaines personnes autour de cette table : la solidarité et la justice en premier lieu, mais aussi la proximité, la démocratie locale et l'anticipation dans la gestion municipale. Notre budget sera un budget de gauche, volontaire et porteur de progrès.

Notre situation financière :

Celle-ci, malgré le contexte décrit plus haut, nous permet d'envisager l'année 2011 avec prudence mais sérénité. Comme Hassan Bouaddi, adjoint aux finances nous a donné la situation dans le détail, je ne vais reprendre que les chiffres qui me semblent les plus significatifs :

- Notre taux d'endettement est de 7,2% contre 10,4% pour l'ensemble des villes moyennes ;
- Notre désendettement sur cinq ans s'élève à 9 207 663 € (soit 32%) ce qui est un bon chiffre que nous devons cantonner dans cette valeur ;
- Notre capacité à emprunter sera de 5 000 000 €, celle-ci ne doit être mobilisée qu'après avoir utilisé tous les autres ressorts financiers (fonds de roulement, autofinancement, vente de patrimoine....) ;
- Augmentation des bases de la fiscalité, environ + 1,5%, ce qui montre un dynamisme certain de notre ville et de nos recettes, à cette augmentation il faut ajouter la revalorisation fixée par l'Etat qui est de 2%.

Dans la lettre de cadrage que j'avais envoyée au Directeur Général des Services ainsi qu'aux Maires Adjointes, j'avais demandé des dépenses de fonctionnement en baisse de 2%. Je confirme cette orientation, ce soir. Celle-ci doit se réaliser sans dégradation de la qualité de service rendue aux Creillois. C'est un vrai défi qui est proposé aux agents de la Ville : faire aussi bien ou mieux malgré un effort financier nécessaire. Je sais qu'autour de la table, beaucoup partagent la grande confiance que j'ai dans leurs compétences.

En dépit de la stabilisation des dépenses de fonctionnement et de l'inflation des prix (l'indice du panier du maire est de 1,8 % (hors charges financières) au deuxième semestre 2010 contre 0,7% d'inflation, nous devons rechercher un résultat positif à la fin de l'exercice budgétaire afin d'avoir un autofinancement au moins égal au remboursement du capital de la dette.

Dans le contexte de crise économique dont les Creillois ne sont pas épargnés, nous ne devons pas tomber dans le piège tendu par la majorité présidentielle qui veut faire payer les ménages et les salariés pour mieux exonérer les membres du « Fouquet's club ». Je vous propose donc de ne pas toucher aux taux de fiscalité et prolonger d'une année supplémentaire ceux votés en 2009. Une fois de plus, le budget donne le ton et les orientations d'une politique...

Réalisations de 2010 :

Notre budget de fonctionnement devra continuer à répondre aussi efficacement aux besoins des Creillois. En 2010 nous avons :

- Réalisé 251 485 heures d'accueil pour 2764 enfants dans nos établissements « petite enfance » ;
- Accueilli 1054 enfants en périscolaire ;
- Servi 180 321 repas en restauration ;
- Versé 1 062 980 € de subventions aux associations creilloises ;
- Mis 288 voitures en fourrière ;
- Dressé 17 949 de contraventions (soit un montant de 500 000 € reversé à la ville) ;
- Epandu 130 tonnes de sels sur la chaussée cet hiver ;
- Distribué près de 10 tonnes de sel aux Creillois ;
- Entretenu 760 000 m² (76 hectares) d'espaces verts ;
- Nettoyé ou refait 65 km de voirie.

Les grands axes de notre action 2011 :

- Elle se déroulera complètement selon l'agenda 21 et la démocratie active.
- L'efficacité de notre gestion économique et financière sera encore améliorée pour pallier les effets néfastes de la réduction de nos marges de manœuvre et préserver notre autofinancement. Cette amélioration budgétaire doit nous permettre de retarder l'effet ciseau entre recettes et dépenses.
- La culture et le sport seront privilégiés, car ils sont des facteurs de cohésion et de paix sociale. Nous continuerons à travailler sur les équipements et sur les services proposés à la population de Creil dans ces domaines.
- Le management et l'organisation des services municipaux mis en place en fin d'année 2010, apporteront des gains supplémentaires d'efficacité aux services de la satisfaction des besoins et attentes des Creillois.
- L'investissement sera privilégié car il permet de renforcer le taux d'équipement de notre commune. Il favorise les entreprises locales et maintient l'emploi dans notre bassin.

Nos priorités en fonctionnement

En 2011, nous ajouterons à la liste de nos équipements publics : la maison de la ville place St Médard, le multi-accueil sur la rive droite, l'espace culturel Louis Lebrun, le Gymnase Gérard de Nerval requalifié, la nouvelle école Gournay, le local Mégret. Tous ces établissements demanderont des efforts en ouvertures de crédits de fonctionnement et en personnels.

La maison de la ville sera le lieu ressources pour les citoyens et les agents municipaux. Véritable centre de l'écocitoyenneté, elle sera un activateur de la prise de conscience collective pour le développement de la protection de notre environnement tant social et économique que naturel.

Notre volonté d'associer de plus en plus et de mieux en mieux les Creillois aux décisions les concernant s'enracinera encore plus cette année grâce à cet équipement.

Le multi-accueil de la rive droite vient compléter le dispositif petite enfance creillois qui je le rappelle est composé de deux crèches traditionnelles de 40 lits chacune, d'une crèche familiale de 80 assistantes maternelles, d'un multi-accueil de 20 places au Moulin, d'une halte de jeu de 20 places sur Rouher et de 4 centres d'accueil de loisirs sans hébergements maternels de 318 Places.

L'espace culturel de la rue Louis Lebrun, lui aussi, complètera notre panoplie culturelle auprès de la Grange à Musique, de l'espace Matisse, de la Faïencerie, du Conservatoire Creillois de Musique et de Danse, du Musée Gallé-Juillet et de la Maison de la Faïence. Il accueillera des associations, un studio d'enregistrement pour les groupes musicaux, une salle polyvalente.

L'école maternelle Gournay, construite dans le cadre du projet de renouvellement urbain, recevra les enfants de ce quartier dans un cadre moderne et spacieux.

Le local Mégret, rénové, sera remis à la disposition des associations du quartier mais recevra aussi de nouvelles missions pour accueillir des activités du service jeunesse.

Les priorités de fonctionnement

La quiétude et la convivialité.

Nous continuerons notre action en ce domaine en s'appuyant sur les trois concepts que sont la prévention, la proximité et la convivialité :

- Prévention - après avoir amélioré la présence et la réactivité de notre police municipale et s'être toujours opposé à son armement afin d'améliorer son impact, je vous propose de créer une brigade cynophile de deux unités et de transformer, au fur et à mesure de la réussite au concours des ASVP, les postes de ceux-ci en poste de PM ;
- Proximité - la création d'une équipe de correspondants de nuit et de leur structure de gestion (GIP) comblera le vide laissé la nuit par la fermeture de tous les services publics. Au service de tous les Creillois, les correspondants de nuit interviendront aussi bien pour des conflits de voisinage, des squats de parties communes que pour répondre à la détresse morale ou à l'isolement ;
- Convivialité - toutes les manifestations ou rendez-vous qui permettent aux Creillois de sortir de chez eux et de rencontrer les autres auront l'appui de la ville. Nous porterons un soin particulier à la Fête des Voisins, à l'Oise Verte et Bleue, à la Fête des Associations, aux opérations « Creil, bords de l'Oise » et « Creil respire ! ».

Jeunesse

Suite aux assises de la jeunesse qui ont permis un large débat, nous avons créé le Conseil de la Jeunesse Creilloise et reformaté le service jeunesse de la Ville. Ce dernier est dès maintenant opérationnel, il commence à réinvestir des lieux et mettre en place des actions.

Nous évaluerons notre action dans ce domaine en septembre.

Propreté et fleurissement

Forte de la première fleur obtenue en novembre, Creil veut soigner son image dans ce domaine. Nous voulons « verdir » et colorer encore plus les parties minéralisées et fleurir nos espaces publics. Pour cela, et dans le respect de l'agenda 21, nous planterons de plus en plus de plantes vivaces, de plantes buissons et de petits arbustes pour éviter les plantes annuelles au maximum même si nous les produisons.

La mise en valeur des espaces verts sera recherchée. Un effort accru sera fait dans la propreté par l'installation de dispositifs recueillant les déchets sur la voie publique et par une présence accrue du personnel de voirie. Mais ce challenge ne pourra être relevé que par une action citoyenne de tous les Creillois pour préserver la propreté de nos espaces publics. C'est pourquoi une opération « propreté de nos quartiers » sera organisée en Mai.

Présence et développement

La ville de Creil a, depuis de nombreuses décennies, développé une présence forte des services dans les quartiers. De nouveaux besoins apparaissent, nous devons, grâce entre autre à la mission d'évaluation des politiques publiques, définir précisément les types de besoins et leurs périmètres, accroître la présence des services surtout en période de crise économique et sociale. 2011 verra les tarifs basés sur le taux d'effort se développer à Creil pour le règlement des prestations municipales.

Pour pallier les effets négatifs des précipitations neigeuses, je vous propose de compléter notre équipement par l'achat d'une lame et d'une saleuse.

Comme nous le verrons plus loin, nous continuerons le maillage de la ville par des équipements culturels. Comme en 2010, nous continuerons à développer la Grange à Musique, cet exemple réussi de la municipalisation, sans renoncer à agir pour obtenir la scène nationale avec la Faïencerie – Théâtre de Creil. Cela prouve, s'il en était encore besoin, que municipalisation et association peuvent coexister en bonne intelligence.

L'arrivée d'un directeur des systèmes d'information et celle d'un webmaster vont accélérer le passage de notre ville vers la e-administration. En cela, nous rejoignons le développement durable : le guichet municipal unique, moins de déplacements, moins de papier, des services accessibles 24/24... Cette orientation renforcera la présence des services auprès des Creillois.

Notre politique d'équipement

Il ne peut y avoir développement et présence de services publics sans équipements. Chacun d'entre nous connaît la liste de ces équipements à Creil. Elle est longue. Cette longue liste est notre meilleur atout pour accroître l'attractivité de notre ville et répondre aux besoins de nos concitoyens. Mais nous pouvons encore l'améliorer :

Culture, loisirs, sports

- Mettre en œuvre l'extension/réhabilitation de la piscine, la création de l'aire de jeu de la Garenne, ainsi que la promenade/coulée verte de la garenne au bois St Romain ;
- Lancer l'étude de la transformation de l'Usine Fichet en centre culturel polyvalent ;
- Achever l'étude de requalification de la plaine Roger Salengro afin qu'elle devienne un véritable centre sportif de dimension départementale ;
- Mettre en œuvre la réhabilitation de la première tranche de l'Île Saint Maurice.

Urbanisme et aménagement du territoire

La place prise par les élus de Creil dans le cadre du débat public sur la liaison Roissy/Creil/Picardie confère à notre ville une double obligation. La première n'a besoin que d'investissement en temps et en dépense intellectuelle. Elle vise à la mobilisation des élus des villes ferrées de Picardie afin d'une part que cette liaison se fasse dans l'intérêt de tous les Picards et d'autre part à faire en sorte que les villes non desservies par cette liaison ne soient pas oubliées. Je pense en particulier dans l'Oise à Beauvais et Méru, dans l'Aisne à St Quentin et Hirson et à Abbeville et Roye dans la Somme.

Mais l'obligation majeure de ce défi est la conception et la réussite du nouveau quartier Jaurès/gare dans le cadre du projet « Gare cœur d'agglo ». Imaginer puis créer un quartier animé par une gare digne des 28000 passages/jour attendus :

- une gare qui ne sera plus un simple lieu de passage ou un distributeur de billets de trains ;
- une gare qui sera au contraire un centre intermodal, mais aussi un outil de développement économique, commercial, un lieu de rencontres culturelles et sociales.

Pour développer aussi l'attractivité de la ville, nous devons reconquérir les friches, que celles-ci soient industrielles, artisanales voire composées d'immeubles insalubres. Plusieurs sites sont visés qu'ils soient propriété de la ville ou pas : Ilot Cornet, l'ex garage Gueudet et bien sûr le plus emblématique de tous celui de la Vieille montagne pour y créer un « ec'eau quartier » avec son port de tourisme fluvial.

Nous affinerons aussi le travail avec le Parc Naturel Régional, pour préserver nos plaines agricoles et créer des écrans et des cheminements naturels autour de Creil, du champ de mars jusqu'aux limites nord du Moulin.

Notre projet est de reconstruire la ville sur la ville afin de ne pas prendre de nouveaux espaces naturels, de bâtir avec les Creillois, une ville à visage humain, d'inscrire Creil dans un concept de « ville paysage ».

Services Publics

Les futurs ateliers municipaux situés sur deux sites amélioreront les conditions de travail des agents municipaux et rationaliseront les déplacements, les stocks. De ces futures implantations, nous pouvons aussi attendre des économies d'échelles non négligeables.

Principes d'élaboration du BP 2011

Recherche de nouvelles recettes:

Le revenu fiscal de notre population est faible, l'effort fiscal est fort, nous ne pouvons l'augmenter au risque de paupériser un peu plus les ménages creillois. C'est pourquoi il n'est pas possible de décider d'une augmentation des taux des ménages. Il nous faut donc rechercher de nouvelles recettes fiscales dans un esprit d'équité :

- Mise à jour des bases d'imposition des habitations rénovées, cela dans un souci de justice fiscale, les logements neufs étant plus taxés que les logements anciens si nous ne réactualisons pas les coefficients de confort et de situation ;
- Suppression de l'exonération de la Taxe d'Habitation sur les logements vides, cette mesure visant aussi, dans le cadre de pénurie de logements, à mettre sur le marché des locaux d'habitation (surtout en centre ville) ;
- Augmenter les bases fiscales par la construction ;
- Compenser au minimum l'inflation dans le coût des services publics supporté par les usagers ;
- Augmenter de 3% les droits de voirie.

Recherche de nouvelles marges de manœuvres

Il nous faut maintenir la dette à son niveau de 2009, et continuer la gestion proactive de cette dette afin de pouvoir bénéficier des évolutions des marchés pour renégocier avantageusement la dette.

Il nous faut également diminuer les dépenses de fonctionnement, avec l'objectif clair de 2%. Des niches doivent être trouvées dans les fournitures, la gestion active des personnels, la mutualisation des moyens... A cela s'ajouteront les économies indirectes générées par le transfert de la collecte des ordures ménagères.

Il nous faut enfin développer la politique d'économies d'énergie aussi bien pour les bâtiments et que pour les véhicules. Dans ce cadre, nous étudierons la mise en place de moyens de production d'énergies renouvelables. Faire des économies en s'inscrivant dans une démarche écologique : voilà le développement durable concrètement décliné dans nos politiques. Il est important, parfois, d'être concret...

Améliorer le bouclier social pour les Creillois

L'un des objectifs majeurs reste la généralisation du taux d'effort et le maintien de la gratuité pour les grandes manifestations creilloises.

Pour protéger les Creillois de la crise économique et sociale, nous continuerons à apporter un soutien important au CCAS.

Il est également primordial, alors que l'emploi recule par le manque d'impulsion de gouvernement, d'augmenter notre investissement dans la politique d'insertion professionnelle et pour nos propres agents d'avoir recours à la stagiairisation.

Parce que le rôle de bouclier social des collectivités doit être encore plus fort dans un contexte national qui met le social au dernier rang des priorités, nous organiserons les Etats généraux de la Solidarité et de la Santé. Ces compétences, dont j'espère qu'elles resteront celles des communes et des départements, doivent trouver un nouveau souffle pour apporter de nouveaux services aux Creilloises et aux Creillois qui en ont besoin. Je dois dire que l'expérience des Etats généraux de la Jeunesse, puis de la Culture, nous porte à croire que ce sera une réussite.

Voilà mes chers collègues. En quelques mots, voilà ce que je tenais à vous dire avant de rentrer dans le débat plus précisément. Je vous propose ces orientations parce que le mot Service public n'est pas un vilain mot, pas une insulte. Le Service public, ce n'est pas seulement un outil à défendre. Pour moi service public signifie cohésion et progrès social, solidarité et péréquation économique, développement des richesses, tant individuelles que collectives. Voilà dans quelles dispositions je vous propose d'inscrire le budget en débat, et je sais que nous serons nombreux autour de cette table à nous rejoindre sur ces valeurs.